

Communiqué de presse

Lausanne, le 20 février 2023

Il était temps que la Ville se soucie de favoriser l'emploi à Lausanne!

Avec un taux d'emploi le plus faible par habitant en comparaison avec les grandes villes suisses et un taux de chômage plus élevé que la moyenne, il était grand temps que la Municipalité de Lausanne se soucie de favoriser l'attractivité de la Ville et la création d'emplois à Lausanne. Aujourd'hui, le PLR Lausanne se réjouit que les acteurs privés (Mobimo et Immobilier CFF) aient pu mener à bien la première étape du nouveau projet de quartier de La Rasude.

Situé à proximité de la gare de Lausanne et à 45 minutes de l'aéroport international de Genève, ce projet d'envergure - mené par des acteurs privés - permettra de développer au cœur de Lausanne un réel "*Central business district*" sur le modèle de l'Europaallee à Zurich.

Une structure bienvenue qui devrait permettre l'implantation de sièges d'entreprises et donc la création de places de travail à Lausanne. A la clef également, une rue commerçante piétonne qui accueillera commerces, terrasses de restaurants et végétalisation. Le futur projet de quartier de la Rasude pourra également accueillir un hôtel et des logements. De quoi favoriser l'attractivité et le développement de Lausanne.

Il s'agira à présent de veiller à ce que le projet de la Rasude prévoie effectivement la mise en place d'une structure d'accueil de jour. En effet, qui dit création d'emplois et de nouveaux logements dit également futurs besoin de conciliation vie-privée/vie professionnelle. A cet égard, les partenariats avec les entreprises privées pour augmenter les places d'accueil de jour devraient être favorisés, ce d'autant plus dans le contexte de pénurie de places de crèche qui règne à Lausanne.

Le PLR L veillera également à ce que le projet de quartier de la Rasude soit performant sous l'angle de l'accessibilité multimodale. Il apparaît en effet important que l'accessibilité à ce nouveau centre économique soit garantie pour tous les usagers de la mobilité et que les places de stationnement pour les véhicules et les vélos soient prévues en suffisance.

Pour tous renseignements complémentaires :

Mathilde Maillard, conseillère communale et présidente du PLRL, 079 699 23 11

Denise Gemesio, conseillère communale et vice-présidente du PLRL, 079 826 71 22